

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,

Au début du mois de décembre, je me suis adressé à vous pour dire une chose simple : dans un moment politique et budgétaire inédit, **votre première attente était la visibilité**. Vous demandiez de la **stabilité** pour pouvoir décider, investir, embaucher et tenir vos engagements. Ce message a été entendu.

Depuis, nous avons fait adopter un budget pour la sécurité sociale. Ce budget n'est pas parfait, mais **en réduisant le déficit de la sécurité sociale de 23 à moins de 20 milliards d'euros**, il assure pour 2026 le bon fonctionnement de notre modèle de protection sociale. La réduction du déficit reste une priorité absolue pour les années qui viennent.

Aujourd'hui, au terme du débat budgétaire et des arbitrages finaux, **je veux vous rendre compte** avec clarté de l'atterrissement du projet de loi de finance pour l'Etat.

L'impératif fondamental est de **réduire le déficit à 5% du PIB**, sans casser la cohésion sociale, ni la croissance.

La ligne qui a guidé l'ensemble des décisions est assumée : 2026 sera une année de stabilité pour les entreprises françaises, avec une attention toute particulière portée aux petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux entreprises de taille intermédiaire, qui constituent l'ossature productive du pays.

Cette stabilité s'est d'abord traduite par un choix clair : **refuser toute atteinte à l'appareil productif, et la préservation du travail**. Le projet initial combinait une économie sur les allégements de charges et une baisse de la CVAE. Dans les arbitrages finaux, c'est cet objectif de préservation du coût du travail qui a été finalement priorisé : **il a donc été renoncé à toute économie sur les allégements de charge** au détriment, malheureusement, de la baisse de la CVAE qui figurait dans le texte initial. Le message que vous avez relayé, y compris via plusieurs groupes au Parlement, a été entendu : **le coût du travail ne sera pas alourdi**. Je reste néanmoins persuadé qu'il faudra demain poursuivre la baisse de la CVAE qui a été entamée ces dernières années.

Au-delà de ce point essentiel, je veux être très explicite : **l'ensemble des règles fiscales applicables aux entreprises est stabilisé**. Pour répondre aux nombreuses craintes exprimées : **il n'y a pas de modification des dispositifs existants, pas de remise en cause des équilibres connus, pas d'instabilité normative**. C'est un choix économique assumé. Elle est une condition de l'investissement, de l'emploi et de la croissance. Dans un contexte international incertain, c'est une victoire collective pour l'économie française.

En revanche, **nous assumons pleinement le renforcement des mesures de lutte contre la fraude fiscale et les pratiques de sur-optimisation**. Il s'agit d'un impératif de justice fiscale et d'équité entre acteurs économiques. Cette exigence protège la concurrence loyale et la confiance dans notre modèle. **Sur le Pacte Dutreil**, comme je vous l'écrivais début décembre, **il faut préserver durablement cet outil de transmission**, en empêchant qu'y soient logés des biens somptuaires qui n'ont rien à y faire. Nous veillerons également à lutter contre les mêmes abus à travers les holdings. Une fois de plus, il faut protéger l'outil de production.

En outre, je vous confirme que le projet de loi visant à lutter contre les fraudes sociale et fiscale, adopté par le Sénat en décembre dernier, sera prochainement examiné par l'Assemblée nationale.

Pour les très grandes entreprises - au nombre d'environ 300 - le Gouvernement reprend le barème arrêté pour 2025 par les gouvernements de Michel Barnier et de François Bayrou. Néanmoins, **nous avons souhaité que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) en soient désormais explicitement exclues**. Cet effort demandé aux très grandes entreprises a un sens clair et une portée nationale : **il contribuera directement au financement de l'accélération de notre trajectoire de défense**, condition de notre souveraineté et de notre sécurité collective. En l'assumant, ces grands acteurs prennent toute leur part à l'effort du pays dans un contexte stratégique exigeant. C'est une expression concrète de leur patriotisme économique, et nous les en remercions.

Les dispositifs structurants pour la compétitivité et l'avenir sont également préservés. Le crédit d'impôt recherche est maintenu. Les aides à la décarbonation et à l'innovation sont stabilisées. La politique de l'apprentissage demeure une priorité, avec un effort d'économie ciblé et maîtrisé sur un ensemble de près de 15 milliards d'euros, sans remise en cause du cadre général. Le cadre d'investissement dans les Outre-mer est lui aussi maintenu - contrairement à ce qui avait été initialement envisagé - offrant la visibilité indispensable aux projets de long terme.

Enfin, **deux secteurs font l'objet d'orientations nouvelles ou accélérées que je confirme**. Le **logement** bénéficie d'un plan de relance spécifique, indispensable à la cohésion sociale et à l'activité économique : c'était une demande de nombreux acteurs et elle a été entendue. L'industrie de **défense**, ainsi que l'ensemble de ses sous-traitants, voit comme je le disais l'effort s'accélérer de manière considérable, de près de 6,7 milliards d'euros supplémentaires pour 2026, dans un contexte stratégique que chacun mesure.

*

Nous sommes à la mi-janvier. La France a besoin de visibilité et de stabilité. Ce budget est bon pour l'économie. **Il permet d'aller chercher la croissance dans un environnement international exigeant**. Qui comprendrait que la France reste engluée dans des discussions budgétaires, alors que la concurrence internationale se fait de plus en plus féroce.

Les jours qui viennent seront décisifs : une nouvelle crise politique affaiblirait notre pays et pèserait encore plus directement et lourdement sur l'activité et l'emploi.

Nous devons être offensifs, collectivement, pour consolider la confiance, protéger notre appareil productif et créer les conditions d'une croissance durable. C'est le sens de ce budget et l'engagement du Gouvernement à vos côtés.

Je tiens enfin à remercier les représentants patronaux avec qui les échanges ont été exigeants ces derniers mois, dans un contexte politique et parlementaire nouveau.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sébastien Lecornu
Premier ministre